



Gestion CMEQ – Informations importantes en lien avec la Vulnérabilité Log4j et la production des feuillets T4 de 2021

Statut au niveau de la vulnérabilité Log4j

Nous tenons à vous informer que la vulnérabilité concernant la librairie Java Log4j (ou Log4Shell) de la fondation Apache n'a pas d'impact au niveau de Gestion CMEQ. Toutefois, après vérification auprès de SAP, développeur de la base de données de Gestion CMEQ, ce fichier est présent dans la version 11 de SQL Anywhere bien qu'inutilisé depuis plusieurs années. Par mesure de sécurité, l'équipe de Gestion CMEQ recommande aux clients de supprimer les fichiers ci-dessous qui se trouvent dans le dossier intitulé « *Program Files (x86)\SQL Anywhere 11\java* » sur le disque dur du serveur ou de l'ordinateur hébergeant la base de données du logiciel. La suppression de ces fichiers n'altérera en rien l'intégrité ou la performance de la base de données.

- Log4j.jar
- Log4j.properties *

*Le fichier *Log4j.properties* n'est pas présent dans toutes les installations.

Changements importants au niveau de la production des feuillets T4 pour 2021

Le budget 2021 du gouvernement fédéral annonçait que le seuil à partir duquel la transmission par voie électronique des feuillets T4 serait réduit de 50 à 5 feuillets. Donc, tous les clients devant produire plus de 5 feuillets T4 pour 2021 doivent désormais les soumettre de façon électronique, soit en produisant un fichier XML à partir de l'onglet T4 Transmission de la section Feuillet T4 et Relevé 1 du module Paye de Gestion CMEQ.

Si vous n'avez jamais transmis vos feuillets T4 de façon électronique, nous vous invitons à consulter les rubriques d'aide contextuelle 05.42a, 05.42b, 05.98 et 05.99 pour plus d'information à ce sujet. Aussi, vous pouvez consulter le Guide de l'employeur – Comment produire le feuillet T4 et le Sommaire de l'Agence du Revenu du Canada (RC4120 Rév. 11/2021) au lien suivant : [rc4120-11-21f.pdf \(canada.ca\)](https://www.cra.gc.ca/rc4120-11-21f.pdf)

Formations en classe virtuelle – Janvier 2022

Vous êtes un nouveau client ou un nouvel utilisateur du logiciel et ne maîtrisez pas encore les modules Dossier employé et Paye? Vous devez produire des feuillets T4 et Relevé 1 pour 2021? Vous avez besoin de parfaire vos connaissances sur ces modules ou fonctionnalités? Nous avons des formations pour vous! Voici le calendrier de janvier 2022 :

Mercredi 19 janvier, 9h à 10h15 – Production des feuillets T4 et Relevé 1

Mercredi 26 janvier, 8h30 à 12h – Dossier employé

Jedi 27 janvier, 8h30 à 12h – Paye 2.0

Dossier employé – Objectif du cours

Ce cours s'adresse aux maîtres de paye ou aux comptables de l'entreprise qui ont déjà une connaissance pratique de la paye. Le cours vise à se familiariser avec le nouveau module Dossier employé de Gestion CMEQ. À la fin de cette activité de perfectionnement, le participant sera en mesure d'utiliser pleinement les nouvelles fonctionnalités du module Dossier employé.

Paye – Objectif du cours

Ce cours s'adresse aux maîtres de paye ou aux comptables de l'entreprise qui ont déjà une connaissance pratique de la paye. À la fin de cette activité de perfectionnement, le participant sera en mesure de maîtriser le module Paye de Gestion CMEQ permettant des économies de temps et d'argent importantes pour l'entreprise.

Production des feuillets T4 et Relevé 1 – Objectif du cours

Ce cours s'adresse aux maîtres de paye ou aux comptables de l'entreprise qui ont déjà une connaissance pratique de la paye. À la fin de cette activité de perfectionnement, le participant sera en mesure de produire efficacement les feuillets T4 et Relevé 1 à l'aide de Gestion CMEQ.

Le coût de la formation Dossier employé et Paye 2.0 est fixé à 90 \$ par demi-journée pour les membres et à 112.50 \$ pour les non-membres. Pour les deux (2) formations, le coût est fixé à 160 \$ pour les membres et à 200 \$ pour les non-membres.

Quant à la formation Production des feuillets T4 et Relevé 1, le tarif est fixé à 50 \$ pour les membres et à 62.50 \$ pour les non-membres.

Pour vous inscrire :

[Formulaire membre – Dossier employé et Paye 2.0](#)

[Formulaire non-membre – Dossier employé et Paye 2.0](#)

[Formulaire membre – Production des feuillets T4 et Relevé 1](#)

[Formulaire non-membre – Production des feuillets T4 et Relevé 1](#)

Rappel – Paiement des frais de service annuels

Nous vous rappelons que la facture annuelle des frais de service pour 2022 était payable avant le 31 décembre 2021. Comme par le passé, un délai de grâce a été accordé aux clients retardataires. Ce délai est accordé afin de permettre au personnel de la direction des services informatiques de traiter le courrier acheminé pendant le congé des fêtes. Par contre, à compter de cette semaine (semaine du 10 janvier 2022), le logiciel des clients n'ayant pas encore acquitté leur facture de frais de service pour l'année 2022 sera verrouillé. Il ne sera réactivé que sur réception du paiement complet.

Vous n'avez toujours pas reçu votre facture ? Communiquez avec nous afin que nous puissions vous faire parvenir une copie par courriel, en composant le 514 738-2184 / 1 800 361-9061, option 4 ou en nous écrivant un courriel au support@cmeq.org.

Comme toutes les autres factures émises par la Corporation, vous pouvez acquitter votre facture selon l'un des modes de paiement suivants :

- Carte de crédit ;
- Paiement via le site Web de votre institution financière ;
- Transfert bancaire ;
- Chèque à l'ordre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec ;

Dans le cas d'un paiement par carte de crédit, vous devez contacter la Direction des services informatiques au 514 738-2184 / 1 800 361-9061, option 4.

Pour procéder par transfert bancaire, référez-vous à l'information qui se trouve sur la facture des frais de service. Nous vous rappelons que votre paiement doit être précédé d'un courriel à administration@cmeq.org.

Pour toutes les questions en lien avec Gestion CMEQ, n'hésitez pas à communiquer avec les conseillers par téléphone au 514 738-2184 / 1 800 361-9061, option 4 ou par courriel à support@cmeq.org afin qu'ils puissent vous guider pour résoudre le problème.

L'équipe de Gestion CMEQ vous souhaite une Bonne Année 2022 !

